



# CAHIER D'ACTEUR

---

**Comité d'Alerte sur  
l'organisation des JOP 2030**



## CAHIER D'ACTEUR

Insérer votre logo ICI :

### CAOJOP 2030

#### Résumé de la présentation de l'acteur : 400 signes max

**Le collectif dénonce un projet des JO 2030 imposé sans consultation des habitants, fondé sur des intérêts privés et des promesses jugées trompeuses. Il alerte sur ses conséquences : atteintes au patrimoine, au cadre de vie, au logement, aux finances publiques et à l'environnement. Il demande l'abandon du village olympique et de l'ascenseur valléen au profit de solutions moins impactantes.**

/

J.O. 2030 : Projet exclusivement politique, fondations en entourloupes et récits hors-sol pour conséquences gravissimes.

/

#### 1400 signes max – Résumé de la contribution sur la concertation (préciser le projet et le site)

Nous sommes un collectif d'alerte constitué pour faire face au projet des Jeux olympiques d'hiver 2030 dans le Briançonnais. Nous dénonçons l'absence de consultation des habitants avant les décisions, estimant que la concertation actuelle intervient trop tard et ne répond pas au rejet croissant du projet. Nous pensons que les Jeux servent avant tout des intérêts privés, au détriment de l'intérêt général, des finances publiques et des engagements environnementaux.

Notre contribution pointe plusieurs conséquences jugées majeures : atteintes au parc de la Schappe, aux fortifications Vauban et au paysage avec l'ascenseur valléen, aggravation des problèmes de circulation, pression accrue sur le logement et le tourisme, ainsi que la privatisation d'un patrimoine stratégique au fort des Têtes. Le collectif estime que les promesses d'héritage local et de logements accessibles sont trompeuses, tandis que les coûts publics seraient considérables.

En conclusion, le CAOJOP 2030 appelle à un changement de cap afin d'apaiser les tensions. Il propose de renoncer au village olympique du fort des Têtes et à l'ascenseur valléen, en privilégiant l'hébergement des athlètes sur les sites de compétition. Cette solution permettrait, selon lui, de réduire les dépenses, les impacts environnementaux et les nuisances pour les habitants, tout en respectant davantage le patrimoine et les principes de l'olympisme.

/

#### CONTACT

/

**Nom acteur : Stéphane Faure-Brac**

**Adresse :**

**Téléphone :**

**Mail : [cao.jop2030@gmail.com](mailto:cao.jop2030@gmail.com)**

## CONTRIBUTION SUR LE PROJET

2000 SIGNES MAX PAR PAGE – 4 PAGES MAX

### **JO 2030 : le rendez-vous manqué de la démocratie locale**

Le CAOJOP 2030 a prioritairement une vocation de lanceur d'alerte.

La quantité phénoménale de points d'achoppement dans le dossier JOP 2030 justifie chaque jour un peu plus la raison d'être de notre collectif. Bien loin de nous réjouir, ce constat nous désole au plus haut point.

À la lecture des nombreux commentaires déjà déposés sur ce site où tout est déjà dit, on comprend vite que Briançonnaises et Briançonnais ont pris la mesure de ce qu'il se profilait sous le Joug olympique. Ils et elles sont désormais totalement conscients que leur lieu de vie est pris en otage par la sphère olympique dont la SOLIDEO est le bras armé le plus agressif pour le territoire. Il apparaît également très clairement que les commentaires ne ciblent pas principalement l'objet même de la concertation mais questionnent bien en amont le choix d'implanter le projet olympique dans le briançonnais et dans les Alpes françaises. Preuve s'il en est qu'il aurait fallu recueillir l'avis des population bien avant d'entériner ces choix. Mais vous êtes délibérément restés sourds à ces appels. Rien d'étonnant à ce que vous repreniez d'ores et déjà le boomerang en pleine figure.

La liesse et l'engouement que vous tentez de faire naître par des manœuvres ne se décrètent pas. Il serait bon que vous le compreniez.

### **Un projet olympique aux conséquences délétères durables pour le Briançonnais**

Plutôt que de nous perdre dans les détails, nous rappelons les principaux griefs qui rendent ce projet inacceptable. Les habitants n'ont jamais été associés en amont des décisions, malgré une communication qui prétend aujourd'hui les placer au cœur du projet. Les Jeux Alpes 2030 sont menés en contradiction avec les valeurs olympiques de respect et d'unité, au profit d'intérêts privés, sur fond de non-dits et de promesses trompeuses. L'héritage annoncé risque surtout de se traduire par une privatisation des bénéfices et une confiscation du patrimoine public. L'exposition mondiale du Briançonnais accentuera un surtourisme déjà problématique, avec des conséquences majeures : dégradation du parc de la Schappe, atteinte au paysage des fortifications Vauban par un ascenseur valléen, aggravation de la congestion routière et sacrifice du Fort des Trois Têtes au profit d'un projet immobilier privé, alors qu'il pourrait servir les transitions écologique et économique du territoire. Enfin, des fonds publics considérables financeront des installations éphémères ou des intérêts privés, tandis que les promesses de logements abordables ne compenseront pas la hausse prévisible des prix de l'immobilier, comme l'ont montré d'autres Jeux.

### CONTRIBUTION SUR LE PROJET

#### Pour une réorientation responsable du projet olympique

Le pôle briançonnais est une bombe à retardement » : c'est ainsi que le journal *Le Monde* reprend l'expression d'une personne proche du dossier. À la lecture de l'ensemble des commentaires et des témoignages, il est difficile de ne pas comprendre pourquoi cette formule s'impose aujourd'hui avec autant d'évidence.

En tant que lanceurs d'alerte, nous portons ce message depuis la création de notre collectif et nous n'avons cessé d'en informer les services de l'État, les organisateurs et l'ensemble des acteurs concernés. Les faits s'accumulent, les inquiétudes grandissent et les tensions s'installent durablement sur le territoire.

Le choix de l'apaisement est désormais une nécessité. Il passe avant tout par une véritable prise de conscience de vos services ainsi que de ceux du COJOP 2030. Les responsables politiques demeurent, pour leur part, largement déconnectés de la réalité du terrain, et nous ne comptons plus sur eux pour faire évoluer ce dossier dans le bon sens. Une solution existe pourtant. Elle consiste à renoncer dès aujourd'hui au projet de village olympique au fort des Têtes ainsi qu'à celui de l'ascenseur valléen, au profit d'une option de bon sens, bien moins coûteuse et bien moins impactante : loger les athlètes et leurs staffs directement sur les sites des compétitions.

Ce choix permettrait de réaliser des économies considérables d'argent public, de sécuriser les délais de livraison, de respecter les engagements de la feuille de route environnementale, de réduire fortement les nuisances liées aux travaux pour les habitants, de préserver leur cadre de vie ainsi que les monuments historiques qui façonnent l'identité briançonnaise. Il serait également davantage en accord avec les principes de sobriété et d'héritage que revendique le mouvement olympique.

Il y a tout à gagner à savoir reculer intelligemment. À l'inverse, l'obstination et la fuite en avant au nom d'un prestige réservé à une minorité, dont la majorité des Briançonnaises et des Briançonnais se désintéresse profondément, ne pourront que compromettre toute tentative de présenter ce projet comme vertueux et bénéfique pour le territoire.

Si le territoire vous dit qu'il n'en veut pas, vous avez le devoir de l'entendre. C'est là que réside la seule possibilité de préserver vos Jeux olympiques. Car ils n'ont jamais été, et ne seront jamais, ceux des Briançonnaises et des Briançonnais, qui subissent depuis trop longtemps des décisions prises sans eux et contre eux.